

DOSSIER DE CANDIDATURE - ADMISSIONS CANDIDATS Art.12 (Candidats en situation de reconversion professionnelle)

Conditions d'admissions "dossiers passerelles" :

Conditions d'accès selon l'article 12 de l'Arrêté du 17/01/2020 relatif à l'admission dans les instituts préparant au D.E. d'Ergothérapeute (voir lien ci-dessous)

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000041459898/>

Candidats éligibles article 12 de l'Arrêté du 17/01/2020 :

Justifier de 3 ans de cotisations à un régime de protection sociale (hors régime étudiant)

Constitution du dossier pour une rentrée en septembre 2025 :

Votre dossier de candidature à nous adresser au plus tard pour le 25 avril 2025 (date limite d'envoi) constitué des pièces suivantes :

- 1) Une lettre de motivation
- 2) Un curriculum vitae
- 3) Photocopie d'une pièce d'identité
- 4) Attestations employeurs et/ou justificatifs de cotisations à un régime de protection sociale pendant 3 ans
- 5) Photocopies des diplômes obtenus
- 6) Un chèque de 150 € à l'ordre de l'IFE pour frais de dossier

Vous pouvez joindre à ce dossier toutes pièces que vous jugerez utiles

Les frais de scolarité sont fixés à 7 475 € par année de formation (tarif 2024/2025). Ces frais sont intégralement à votre charge. Ce montant est révisable chaque année par notre Conseil d'administration et peuvent être proratisés aux UE et stages suivis.

Pour information, les étudiants Art.12 ne peuvent bénéficier de prise en charge par le Conseil Régional Grand Est, ni même faire une demande de bourse annuelle.

Pour information :

- La formation est à temps plein et en présentiel.
- La vaccination Hépatite B est obligatoire pour l'inscription à l'IFE (au minimum la 1ère injection) attestation indispensable à rendre en septembre si dossier d'admission accepté.
- Possibilité de faire une demande d'allocation d'études en 2ème et/ou 3ème année auprès d'un établissement de santé Cf dispositif de l'ARS Grand Est :
<https://www.grand-est.ars.sante.fr/dispositif-de-contrat-dallocation-detudes-0>
- L'apprentissage est possible, se renseigner auprès de Santest :
<https://www.santestcfa.fr/ergotherapie-2022/>

CANDIDATS Art 12

RENTREE IFE-LCA 2025-2026

PHOTO

Le dossier complet doit être réceptionné au secrétariat de l'IFE-LCA

au plus tard le 25/04/2025 à 16h00 :

L'INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE – 4 RUE DES SABLES – 54000 NANCY

MERCI DE COMPLETER LA FICHE D'INSCRIPTION EN LETTRES CAPITALES

Madame Monsieur

NOM :

PRÉNOM :

Date de Naissance: |_|_|/|_|_|/|_|_|_|_| (jj/mm/aaaa) à (Ville)

Profession :

Situation de famille : Célibataire Marié(e)/Pacsé(e)/Concubinage Divorcé(e) Veuf(ve)

Nombre d'enfants :

Téléphone :

Adresse Mail :

Adresse Postale :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

Votre situation professionnelle : actuellement, exercez-vous une activité professionnelle ?

- Oui, j'exerce une activité professionnelle, si oui précisez
- Non, je recherche un emploi
- Non je poursuis mes études, précisez spécialité et grade
- Autre, précisez

Financement : A ce jour, quel est votre plan de financement de votre projet de formation ?

- Ne sait pas,
- J'envisage un financement employeur,
- J'envisage un prêt bancaire,
- Autre, précisez

Certifié exacte le

Signature

Réservé Commission Jurys

Rang N° _____ Rentrée 2025-2026

- Admis(e)
- Non admis(e)
- Liste complémentaire